

Réf: Dossier N° 029662

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TIK MONEY »

Siège social Bingerville, Bingerville, NOUVELLE GARE, LOT
1027, ILOT 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TIK MONEY »

Objet : La société a pour objet en Cote d'Ivoire :

-Transfert d'argent : Orange money,MTN money, MOOV money,Money gram,western Union,RIA,WAVE,WARI,et tout autre moyen de transfert d'argent électronique

-Bureau de change

-Recharge de canal +

-Vente d'articles et services divers

-Transport public,mise à disposition de bien

-Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (1000) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, NOUVELLE GARE, LOT
1027, ILOT 51

Dirigeant(s) : M KONE TINANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04317 du 20/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22275/GTCA/RC/2021 du 20/08/2021

